# **CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2017**

## **Etaient présents:**

Monsieur le Maire : Stéphane Arnaud

Mme Muriel Alis, Mme Christine Briffa, Mr Jérôme Cleyet, Madame Adélaïde Doco, Mme Luce Favreau, Mme Lotte Michel, Mr Serge Jacolin, Mr Jean-Guy Marenco, Mr Hervé Ripert, Mr Risso Bernard, Mr Laloyaux, Mme Françoise Di Fraja, Mme Florence Houilet-Lefèvre, Mme Joëlle Mainetti.

### Etait absent non excusés :

#### **Etaient excusés:**

Mr Nicolas Souchon qui a donné procuration à Mr Serge Jacolin.

Mr François Deboom qui a donné procuration à Mr Hervé Ripert.

Mme Nicole Poch qui a donné procuration à Mr Jean-Gui Marenco.

<u>Secrétaire de séance</u>: Mme Adélaïde Doco assistée de Mr Stéphane Oddone, secrétaire général.

Le quorum étant atteint, Mr Stéphane Arnaud déclare la séance ouverte à 18h00.

# Vote du compte administratif 2016

Le compte administratif est le bilan de l'année écoulée, il retrace les résultats obtenus qui sont, pour ce qui concerne notre commune, le fruit d'un travail acharné et la mise en œuvre de décisions structurantes et engageantes.

Le maire rappelle par exemple que les régies directes créées depuis que l'équipe « vivre à Seillons » est aux responsabilités, contribuent à créer une épargne importante et dégager de l'excédent.

La forte réduction de la masse salariale, notamment dans les bureaux (pour rappel passant de 8 secrétaires à 3 dans les bureaux de la mairie) a été aussi une décision très importante pour créer de l'excédent.

Pour l'année 2016, cet excédent se porte à 455 000 euros!

Le maire rappelle l'état du budget du précédent mandat, dont le déficit se portait en 2011 à -231 000 euros, ce qui représente donc aujourd'hui une amélioration de plus de 600 000 euros, constituée par l'équipe « vivre à Seillons ».

Cela représente un magnifique résultat permettant véritablement le redressement communal.

Le compte administratif est approuvé à la majorité des élus moins deux abstentions des deux élus de l'opposition.

# Demande de subvention à la région pour la réhabilitation du pont de l'arrosage

Le dossier de réhabilitation du pont cher au cœur de Bernard Risso, est maintenant parfaitement finalisé.

Il est l'aboutissement d'un travail exemplaire mené par monsieur Risso depuis plus d'une année, il peut donc être transmis aux services de la Région.

Cette réhabilitation est le premier acte de notre « Petite Camargue en Provence Verte ».